



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SÉANCE ORDINAIRE

## PROCÈS-VERBAL

<b>Date :</b>	2023-11-13	<b>Présidence :</b>	Joline Lévesque
<b>Heure :</b>	18h45	<b>Secrétaire :</b>	Hubert Pelletier
<b>Lieu :</b>	Rencontre dans la classe de Rosalie, 6e	<b>Membres :</b>	
		<input checked="" type="checkbox"/> Joline Lévesque, parent	<input checked="" type="checkbox"/> Lyne Barbeau, resp. service de garde
		<input checked="" type="checkbox"/> Hubert Pelletier, parent	<input checked="" type="checkbox"/> Marie-Anne Tanné, enseignante
		<input checked="" type="checkbox"/> Mélissa Lauzé, parent	<input checked="" type="checkbox"/> Caroline Tanguay, enseignante (rep. Fondation)
		<input type="checkbox"/> Folly Mario Kouevi, parent	<input type="checkbox"/> Nicole Ouellet, enseignante
		<input checked="" type="checkbox"/> Geneviève Arvisais, directrice	<input type="checkbox"/> Raaoua Ajenghi, parent substitut
		<b>Invités :</b>	
		<input checked="" type="checkbox"/> Crystel Levasseur	<input type="checkbox"/>

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
1.	Ouverture de la séance et vérification du quorum	Après vérification du quorum, la séance débute à 18h45.		
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 202	Joline Lévesque fait la lecture de l'ordre du jour. Caroline Tanguay propose l'ordre du jour et Hubert Pelletier appuie.	CÉ 23-24-11	
3.	Adoption du procès-verbal du 2023-10-03 (report rencontre extraordinaire)	Report de l'adoption du dernier procès-verbal car rencontre extraordinaire		
4.	Suivi au procès-verbal du 2023-10-03 (report rencontre extraordinaire)	Aucun suivi n'est requis.		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
5.	Spectacle de musique	<p>La direction présente l'historique du spectacle de musique, puis les deux options à considérer.</p> <p>Il est mentionné que l'expérience liée au spectacle est très appréciée, stimulante et formatrice pour les enfants.</p> <p>Il est mentionné que le contexte de grève met une pression sur le nombre de jours-classe qui pourraient être réalisables cette année.</p> <p>Il est mentionné que le nombre de dérogations approuvées par le CÉ contribue aussi à une réduction du nombre de jours-classe.</p> <p>Il est mentionné que la prudence est de mise sur le nombre de dérogations, de sorte à garder la réussite scolaire au cœur de la mission de l'établissement.</p> <p>Hubert Pelletier propose que l'option B (un spectacle en après-midi et un spectacle en soirée le 2 mai avec une dérogation pour le 3 mai 2024) soit approuvée, sous condition que les prochaines séances du Conseil d'Établissement contiennent un point de réévaluation de cette dérogation et ce jusqu'à la dernière séance précédent le 3 mai 2024. Ceci permet une flexibilité en fonction du nombre de jours-écoles manqués dans le contexte actuel de grève. Joline Lévesque appuie.</p>	CÉ 23-24-12	S
6.	Fiche projet éducatif	<p>La direction présente la fiche no5 liée au projet éducatif.</p> <p>Le projet éducatif sera présenté le 12 décembre prochain pour adoption. La direction dépose également le PEVR et invite les membres à le lire d'ici la prochaine rencontre.</p>		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
7.	Consultation pour le projet éducatif	<p>À ce jour, 5 orientations ont été retenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire</li> <li>- Favoriser une communication positive et efficace</li> <li>- Hausser le niveau de compétence en français</li> <li>- Maintenir le niveau de compétence en mathématique</li> <li>- Améliorer notre savoir-faire pour répondre plus efficacement aux besoins variés des élèves</li> </ul> <p>La direction sollicite les membres du conseil d'établissement pour avoir davantage d'informations sur la communication école-famille, car celle-ci a été nommée comme étant un enjeu (sondage printemps 2023) et devant être améliorée. Il s'agit d'un point de discussion qui permettra à la direction et au comité de pilotage de mieux cerner la situation et ainsi préciser l'un des objectifs du prochain projet éducatif.</p> <p>Les discussions du CÉ donnent une rétroaction à la direction sur la méthode de sondage de l'avis des parents.</p>		
8.	Date de la prochaine rencontre	12 décembre 2023		
9.	Levée de l'assemblée	Carolyne Tanguay propose et Marie-Anne Tanné appuie la levée de l'assemblée à 20h40.	CÉ 23-24-13	